

N°2/2023

Département de la Gironde

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

de la Commune de QUINSAC

**SEANCE DU 09 JANVIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué le 03 janvier 2023, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Lionel FAYE, Président.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 9

**Etaient présents** : M. Lionel FAYE, Président - Mme Patricia SIMON — Mme Florence GIROULLE - Docteur Jean-Marie BARGUILLET — M Jean-François TRON - Mme Anne-Marie DESCUDET- M. Guillaume GOURSAUD - Mme Michelle TURMO - Mme Marie-José PAILLOUX

**Absents excusés** : M. Patrick SIMON - Mme Muriel JOUNEAU -Mme Sandrine DUCHEMIN-PINCOS

**Secrétaire de séance** : Mme Patricia SIMON

### **REMBOURSEMENT D'UN SECOURS D'URGENCE AU PRESIDENT**

Mme Patricia SIMON explique que lundi 02 janvier dernier, la gendarmerie est intervenue sur la commune pour assister une personne en danger et sans ressources.

Cette personne, résidant à Paris, il a été décidé dans l'urgence que le billet de train de son retour serait acheté par Lionel Faye, Maire et Président du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité,

- Accepte que le CCAS rembourse à Lionel FAYE, Président du CCAS le billet de train Bordeaux-Paris dont le montant est de 99€.

Lionel FAYE, Président du CCAS n'a ni participé au débat ni au vote.



Le Président du CCAS

*Lionel Faye*  
Lionel FAYE